
**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2020

FEDERATION UNSA TRANSPORT

*Siège social :
56 rue du Faubourg Montmartre
75009 PARIS*

ALTUS CONSEILS
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI
4 rue d'Isly BP 48 - 59006 LILLE Cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

FEDERATION UNSA TRANSPORT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux Membres du Conseil Fédéral,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre organisation, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION UNSA TRANSPORT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe des comptes annuels qui expose les conséquences du nouveau règlement n°2018-06 de l'ANC appliqué par votre entité au paragraphes « Règles et méthodes comptables ».

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres du Conseil Fédéral sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LILLE, le 25 mai 2021

SAS ALTUS CONSEILS
Commissaire aux Comptes



Valérie BLEUZÉ
Associée

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				10 628
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 433	816	617	904
	Autres immobilisations corporelles	68 048	31 693	36 355	35 752
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 050		2 050		
	TOTAL (I)	71 531	32 509	39 022	47 284
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	403		403	4 668
	Avances et A comptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 429		11 429	4 285	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	63 880		63 880	36 706	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	135 087		135 087	36 906	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	10 650		10 650	6 182
	TOTAL (II)	221 449		221 449	88 746
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	292 980	32 509	260 471	136 030
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			2 050		
(3) dont à plus d'un an					



Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise	Fonds propres	
	Fonds propres statutaires	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv</i>	
	Fonds propres complémentaires	Ecart de réévaluation	
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	Réserves	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	Report à nouveau	
	Excédent ou déficit de l'exercice	Résultat de l'exercice	
	Total des fonds propres (situation nette)	162 727	(24 503)
		Fonds associatifs avec droit de reprise	
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subv d'inv affectées biens renouv		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	Subv d'inv sur biens non renouv		
Provisions réglementées	Provisions réglementées		
Total des autres fonds propres	162 727	(24 503)	
Total des fonds propres Total des fonds associatifs		162 727	(24 503)
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	Fonds dédiés sur legs et donations	
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Sur subventions de fonctionnement	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	Sur dons manuels	
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 267	47 556
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	10 926	11 872
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	62 027	101 105	
Produits constatés d'avance	7 524		
Total des dettes		97 744	160 532
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		260 471	136 030
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		187 229,34	(59 752,32)
(1) Dont à moins d'un an		97 744	160 532
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



Compte de Résultat

1/2

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations Cotisations	261 724	253 103
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens Ventes mses, produits fabriqués	23 004	14 190
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service Prestations de services	1 875	6 000
	dont parrainages		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation Subventions d'exploitation		115 375
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels Dons		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie Legs et donations		
Contributions financières	237 173		
		21 716	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	17 054	30 334	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits Autres produits	61 353		
	602 183	440 718	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock	2 520	(2 520)
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 749	830
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	230 709	306 523
	Aides financières Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés	152	156
	Salaires et traitements	28 254	29 603
	Charges sociales	11 224	11 475
	Dotation aux amortissements et dépréciations	14 705	15 402
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	171 093	172 220
	460 406	533 689	
	141 778	(92 971)	



Compte de Résultat 2/2

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		141 778	(92 971)
PRODUITS FINANCIERS	De participation	151	310
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	151	310
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		151	310
RESULTAT COURANT avant impôts		141 929	(92 661)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		37 576
	Sur opérations en capital	50 000	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	50 000	37 576
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	170	4 667
	Sur opérations en capital	4 530	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	4 700	4 667
RESULTAT EXCEPTIONNEL		45 300	32 909
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		652 334	478 604
TOTAL DES CHARGES		465 105	538 356
EXCEDENT ou DEFICIT		187 229	(59 752)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **260 471** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **652 334** euros et un total **charges** de **465 105** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **187 229** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les présents comptes ont été arrêtés conformément aux principes édictés :

- Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 ;
- Et par le règlement 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

La présentation des états financiers a été modifiée et tient compte de l'application du règlement ANC n°2018-06 applicable à compter des exercices ouverts au 01/01/2020.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Règles et Méthodes Comptables

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Cotisations

Les cotisations et reversements liés ont été comptabilisés selon les engagements.

Conformément au règlement comptable associatif ANC n° 2018-06, le lecteur des comptes trouvera ci-dessous une présentation de l'activité de la fédération ainsi que les moyens utilisés.

La Fédération a pour but notamment :

- d'organiser une solidarité effective entre les salarié(e)s du transport, de faire progresser et d'harmoniser au plus haut leurs conditions sociales,
- de défendre les intérêts économiques et professionnels des salarié(e)s des Transports et de l'Équipement - actifs et retraités - ainsi que leurs intérêts matériels et moraux,
- de développer des solidarités par la mise en oeuvre d'actions nationales et internationales,
- de représenter l'ensemble de ses syndicats et sections syndicales, directement ou par délégation auprès des pouvoirs publics et institutions légales, des organisations patronales et des employeurs, des institutions et organisations d'intérêt général nationales et internationales,
- de favoriser la diffusion la plus large possible des valeurs portées par le mouvement syndical,
- d'organiser le développement de l'UNSA,
- de soutenir la création et l'animation des syndicats et des sections syndicales d'entreprise,
- de promouvoir la formation des militants par la création et le soutien d'instituts de formation, de recherche et d'études, de développer ses actions et son expertise en nouant des partenariats avec des organismes qualifiés,
- de mettre en oeuvre toutes actions, démarches et formalités nécessaires à la réalisation des décisions du Congrès,
- d'ester en justice au bénéfice de ses adhérents, par son Secrétaire général qui a le pouvoir d'ester ou de mandater en vue d'ester.



Faits majeurs de l'exercice : COVID-19

Les comptes de l'exercice 2020 ont été arrêtés, dans le contexte de la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de COVID-19, sur la base de la continuité des activités. Il n'y a pas connaissance, à ce stade, d'incertitude significative susceptible de remettre en cause sa capacité à poursuivre ses activités.

L'exercice 2020 a été impacté par l'épidémie de Covid 19.

Les impacts de cet événement sur les comptes du syndicat sont mentionnés ci-après. Les informations sont présentées selon l'approche « ciblée » définie par l'ANC.

Compte de résultat :

Les confinements successifs se sont traduits par des frais de déplacements réduits sur l'exercice.

Bilan :

L'épidémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les postes du bilan.



Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	35 493				35 493
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 493				35 493
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenct aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 433				1 433
	Instal., agencement, aménagement divers	17 916				17 916
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	42 209		7 923		50 132
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations grévées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	61 558		7 923		69 481	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			2 050		2 050
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			2 050		2 050
TOTAL	97 051		9 973		35 493	71 531



Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	A autres	24 865	7 099	31 963
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 865	7 099	31 963
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	529	287	816
	A autres instal., agencement, aménagement divers	1 496	1 194	2 691
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier	22 877	6 125	29 002
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 903	7 606	32 509	
TOTAL	49 767	14 705	31 963	32 509



Etat des fonds syndicaux

Etat des fonds syndicaux	Montant au 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2020
Fonds propres à l'ouverture				
Réserves	20 000			20 000
Report à nouveau	15 250	-59 752		-44 503
Résultat de l'exercice	-59 752	187 229	-59 752	187 229
TOTAL	-24 502	127 477	-59 752	162 727



Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 050	2 050	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	11 429	11 429	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques	6	6	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	63 874	63 874	
	Charges constatées d'avance	10 650	10 650	
TOTAL DES CREANCES		88 009	88 009	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	17 267	17 267		
	Personnel et comptes rattachés	3 760	3 760		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 166	7 166		
	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	62 027	62 027		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	7 524	7 524			
TOTAL DES DETTES		97 744	97 744		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Notes sur le bilan

Créances :

Le poste "débiteurs divers" s'élève à 63 880 € et se constitue principalement de produits à recevoir au titre de l'exercice 2020 et qui ont été encaissés début 2021. Il se compose principalement de :

- 38 159 € de cotisations rattachables à 2020 ;
- 20 000 € relatifs à un partenariat avec Malakoff.

Dettes :

Les autres dettes s'élèvent à 62 027 € et se composent principalement de cotisations à reverser à l'Unsa Nationale pour un total de 58 636 €.



Charges à payer (avec détail)

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 267	47 556	(30 288)	63,6
Dettes fiscales et sociales	5 376	5 220	157	3,00
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	58 635	97 713	(39 078)	39,9
TOTAL	81 279	150 488	(69 209)	45,9



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	11 429	4 285	7 144	66,7
Autres créances	60 874	36 706	24 168	65,84
TOTAL	72 303	40 991	31 312	76,39



Notes sur le compte de résultat

Ressources annuelles

Les ressources annuelles de la Fédération se ventilent de la manière suivante :

Nature des ressources annuelles	Montant
Cotisations	261 724
- Reversements cotisation UNSA Nationale	-155 955
+Contributions financières reçues	237 173
+Autres produits d'exploitation reçus	103 286
+ Produits financiers	151
TOTAL	446 379

Les 103 286 € d'autres produits se composent principalement des produits issus de refacturations (personnel, formations, agendas...).

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

